

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Entre la Société Alti-Drone 974, 69 Rue Bellecombe, 97427 L'Etang Salé (Réunion), au Capital Social de 1.000€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Réunion, sous le numéro SIRET 851 532 655 00012, représentée par M. Pascal SALVE en qualité de Président, dûment habilité aux fins des présentes.

Ci-après le « Vendeur » ou la « Société ».

D'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société,

Ci-après, « l'Acheteur », ou « le Client »

D'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Le Vendeur est éditeur de Produits et Services de photographies aériennes, de vidéos aériennes ou de prestations spécifiques des images numériques à destination de consommateurs ou d'entreprises, commercialisés par l'intermédiaire de ses sites Internet (<http://www.altidrone974.com>) ou par contact direct du Vendeur. La liste et le descriptif des biens et services proposés par la Société peuvent être consultés sur les sites susmentionnés.

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de Produits ou Services proposés par le Vendeur.

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes de Produits ou de Services, effectuées au travers des sites Internet de la Société, et sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur. Elles sont pleinement opposables à l'Acheteur en France ou à l'étranger, qui les a acceptés lors de l'acceptation de la commande en apposant sa signature de Client, et ce quel que soit le lieu de livraison.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en

vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.altidrone974.com en bas de la page d'accueil.

La Société s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place un texte expliquant que l'acceptation du devis vaut acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Il n'est admise aucune dérogation aux présentes CGV sans autorisation préalable et écrite de la part de la Société.

Article 3 : Devis - Prix

Les prix des produits et services vendus font l'objet d'un devis personnalisé à la mission du Client. En cas de demande spécifiques, une offre commerciale peut être émise pour accompagner le devis. Les prix sont indiqués en Euros hors taxes. Ils sont également indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles) dans l'encart bas du devis. Les prix figurant sur les devis sont valables un mois, à compter de la date d'émission du devis, sauf mention contraire portée sur le devis.

Pour tous les produits expédiés hors Union européenne et/ou DOM-TOM, le prix est calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du Vendeur. Ils seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). Le Vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes. La Société se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès aux sites Internet de la Société sont à la charge du Client. Le cas échéant également, les frais de livraison.

Article 4 : Conclusion du contrat

Le Client informera le Vendeur des éventuelles erreurs commises dans la saisie des données du devis et de les faire corriger. La langue proposée pour la conclusion du contrat est la langue française.

L'offre commerciale (si elle a été émise), le devis et les conditions générales de vente sont

renvoyées par email à l'acheteur du Vendeur pour acceptation et bon pour accord.

L'archivage des commandes, des détails de la commande, ainsi que des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière constituer une copie fidèle et durable conformément aux dispositions de l'article 1360 du code civil. Ces informations peuvent être produits à titre de preuve du contrat.

Pour les produits livrés, la livraison se fera à l'adresse indiquée par le Client. Aux fins de bonne réalisation de la commande, le Client s'engage à fournir ses éléments d'identification véridiques. Le Vendeur se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.

Article 5 : Produits et services

Les caractéristiques essentielles des biens, des services et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur les sites Internet de la société, de même, le cas échéant, que le mode d'utilisation du produit.

Conformément à l'article L112-1 du Code la consommation, le consommateur est informé par devis ou mail ou par tout autre procédé approprié, des prix, des Conditions Générales de Vente, le cas échéant des conditions particulières de la vente et de l'exécution des services avant toute conclusion du contrat de vente. Dans tous les cas, le montant total dû par l'Acheteur est indiqué sur la page de confirmation de la commande. Le prix de vente du produit est celui en vigueur indiqué au jour de la commande, celui-ci ne comportant par les frais de ports facturés en supplément en cas d'expédition. Ces éventuels frais sont indiqués à l'Acheteur sur le devis et sont acceptés au moment de la confirmation de la commande. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant l'application du prix indiqué au moment de la commande. Lorsque les produits ou services ne sont pas exécutés immédiatement, une communication claire est fournie au Client quant aux dates de livraison des produits ou services.

Le client atteste avoir reçu un détail des frais de livraison ainsi que les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat, ainsi qu'une information détaillée relative à l'identité du vendeur, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités dans le contexte de la présente vente. Le Vendeur s'engage à honorer la commande du Client dans la limite des stocks de Produits disponibles uniquement. A défaut, le Vendeur en informe le Client ; si la commande a été passée, et à défaut d'accord avec le Client sur une nouvelle date de livraison, le Vendeur rembourse le client.

Article 6 : Conformité

Conformément à l'article L.411-1 du Code de la consommation, les produits et les services offert à la vente au travers des présentes CGV répondent aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs. Indépendamment de toute garantie commerciale, le Vendeur reste tenu des défauts de conformité et des vices cachés du produit.

Conformément à l'article L.217-4, le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été

mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Conformément aux dispositions légales en matière de conformité et de vices cachés (art. 1641 c. civ.), le Vendeur rembourse ou échange les produits défectueux ou ne correspondant pas à la commande. Le remboursement peut être demandé de la manière suivante : Le Client retourne à ses frais le Produits défectueux au Vendeur dans son emballage d'origine et avec tous ces accessoires. Après analyse et constat du défaut par le Vendeur, le remboursement est effectué dans un délai d'une semaine par virement sur le compte du Client ou par remboursement par Carte Bancaire.

Article 7 : Clause de réserve de propriété

Les produits demeurent la propriété de la Société jusqu'au complet paiement du prix.

Article 8 : Modalités de livraison

Les produits et les livrables des Services sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande et dans les délais indiqués. Ces délais ne prennent pas en compte le délai de préparation de la commande éventuelles. Toutefois, les retards éventuels qui ne sont pas imputables au Vendeur ne donnent pas le droit au Client d'annuler ou de refuser la commande, ni l'exécution du Services et n'ouvrent pas droit à des dommages et intérêts. La livraison des produits ou des livrables du Services ne peuvent intervenir que si le Client est à jour de ses obligations envers le Vendeur, ainsi que le respect des conditions de paiement indiquées sur le devis ou la commande.

Le Vendeur rappelle qu'au moment où le Client prend possession physiquement des produits ou des livrables du service, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés. Il appartient au Client de notifier au transporteur toutes réserves sur le produit livré ou les livrables.

Article 9 : Disponibilité et présentation

Vente de Produits : En cas d'indisponibilité d'un Produit pour une période supérieure à 20 jours ouvrables, vous serez immédiatement prévenu des délais prévisibles de livraison et la commande de cet article pourra être annulée sur simple demande. Le Client pourra alors demander un avoir pour le montant de l'article ou son remboursement intégral et l'annulation de la commande.

Ventes de Services : Les événements de force majeure, pannes de matériel ou casse lors d'un vol, les conditions atmosphériques, limites de vol, les grèves et tous désordres sociaux suspendent mes obligations sans mettre fin au contrat et n'engagent pas la responsabilité de la Société. Dans ce cas, le contrat pourra être réévalué en fonction des événements et adapté aux nouveaux besoins ou modifié selon les circonstances et conséquences des événements.

Article 10 : Paiement

Le paiement est exigible selon les conditions de paiement inscrites sur la commande. Le Client

peut effectuer le règlement par carte de paiement ou virement bancaire. Les cartes émises par des banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard ou Visa). Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par notre prestataire de paiement via notre banque ou autre moyen sécurisé en vigueur. Les informations transmises sont chiffrées dans les règles de l'art et ne peuvent être lues au cours du transport sur le réseau. Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la Vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande suspendue.

Article 11 : Délai de rétractation

Achat de Produits : Conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation, l'Acheteur dispose du droit de se rétracter sans donner de motif, dans un délai de quatorze (14) jours à la date de réception de sa commande. Le droit de rétractation peut être exercé en contactant la Société de la manière suivante : Le Client informe par Lettre Recommandé avec Accusé réception de la demande de rétractation à l'adresse du Vendeur. Il devra mentionner la date et le numéro de commande et fournir la preuve d'achat des produits. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, le prix du ou des produits achetés et les frais d'envoi seront remboursés, les frais de retour restant à la charge du Client. Les retours des produits sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice); ils doivent si possible être accompagnés d'une copie du justificatif d'achat.

Conformément aux dispositions légales, vous trouverez ci-après le formulaire-type de rétractation à nous adresser à l'adresse suivante : « voir adresse du Vendeur des CGV ». Procédure de remboursement : A réception des produits, et validation de leur conformité, un virement sera effectué sur le compte de l'acheteur dans un délai d'une semaine.

Achat de Services : Nous informons les Clients que conformément aux dispositions des articles L. 221-18 à L. 221-28 du Code de la consommation, ce droit de rétractation ne peut être exercé pour Services commandés via un devis validés mais engage le Client à ses obligations pour sa réalisation.

Article 12 : Garanties

Conformément à la loi, le Vendeur assume les garanties suivantes : de conformité et relative aux vices cachés des produits. Le Vendeur rembourse l'acheteur ou échange les produits apparemment défectueux ou ne correspondant pas à la commande effectuée. La demande de remboursement doit s'effectuer de la manière suivante : Envoi d'une demande de réclamation via le services Contact du site de la Société, en explicitant le problème et en spécifiant la date de commande et le numéro de commande.

Le Vendeur rappelle que le consommateur :

- dispose d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir auprès du

Vendeur ;

- qu'il peut choisir entre le remplacement et la réparation du bien sous réserve des conditions prévues par les dispositions susmentionnées. Apparement défectueux ou ne correspondant pas à la commande effectuée;
- qu'il est dispensé d'apporter la preuve l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien ;
- que le consommateur peut également faire valoir la garantie contre les vices cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et, dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente (dispositions des articles 1644 du Code Civil).

Article 13 : Réclamations et médiation

Le cas échéant, l'Acheteur peut présenter toute réclamation en contactant la société au moyen des coordonnées suivantes : Voir adresse de la Société ou mail de contact sur le site de la Société.

Conformément aux dispositions des art. L. 611-1 à L. 616-3 du Code de la consommation, le consommateur est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre Ier du livre VI du code de la consommation.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client du Vendeur, ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différent à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

Article 14 : Résolution du contrat

La commande de Produits ou Services peut être résolue par l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception

Les résolutions de Produits sont possibles dans les cas suivants :

- livraison d'un produit non conforme aux caractéristiques de la commande ;
- livraison dépassant la date limite fixée lors de la commande ou, à défaut de date, dans les trente jours suivant le paiement ;
- de hausse du prix injustifiée ou de modification du produit. Dans ces cas, l'acheteur peut exiger le remboursement de l'acompte versé majoré des intérêts calculés au taux légal à partir de la date d'encaissement de l'acompte.

Les résolutions de Services sont possibles dans les cas suivants, avec indemnités selon les délais de prévenance :

- Avant 72 heures de la date de réalisation, remboursement des acomptes versés à la commande ;
- Après 72 heures et avant 24 heures de la date de réalisation, 30% de la commande sera exigé ;
- Après 24 heures et avant la date de la réalisation, 50% de la commande sera exigé ;
- Le jour de la réalisation, 100% de la commande sera exigé.

Article 15 :Droits de propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du Vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Les photographies et vidéos du Vendeur sont des œuvres originales protégées par la législation sur la propriété intellectuelle. Le vendeur, en tant qu'auteur des images, reste propriétaire des images réalisées. L'acquisition des images du Vendeur sur support graphique ou numérique, n'entraîne pas de transfert au profit du Client des droits exclusifs de propriété qui y sont attachés ; leur utilisation est strictement limitée à l'usage privé du Client.

- Droits d'auteur : sauf spécification contraire, l'ensemble des photographies, films produits par le Vendeur sont soumis aux lois 57-298 du 11 mars 1957 concernant la propriété artistique et 85-660 du 3 juillet 1985 sur les droits d'auteurs.

- Droits de reproduction : toute reproduction par quelque procédé que ce soit des images ou réalisations du Vendeur est interdite sans l'achat préalable des droits de reproduction correspondants. Les droits sont commercialisés avec le fichier numérique de l'image pour un usage tel que défini par le Client qui mentionne lors de la commande le format, le support et le nombre d'exemplaires diffusés. La cession des droits sur une image ou une réalisation n'inclue aucun caractère d'exclusivité sauf mention expresse et, en aucun cas la possibilité de cession d'une copie du fichier à des tiers à titre gratuit ou onéreux. La cession de droits n'est acquise par le client que sous réserve du parfait paiement de ceux-ci et d'une utilisation conforme des images ou réalisations à l'usage défini lors de la commande. Le Vendeur ainsi que les auteurs respectifs des images se réservent le droit de refuser toutes utilisations des vues dans un autre but que privé, sauf mentions contraires. Ainsi, le Vendeur et l'auteur des images cèdent leurs droits d'auteurs pour la diffusion du projet en cours, mais restent détenteurs des droits d'auteurs pour toutes utilisations dans un autre projet de ces images et doivent être tenus informés des éventuelles tractations pour la réutilisation des mêmes images au sein d'autres productions, pour lesquelles les parties, le Vendeur et les auteurs, percevront des droits d'auteurs **NÉGOCIABLES À CHAQUE RÉUTILISATION**. Toute utilisation contraire aux clauses supra des images ou réalisations du Vendeur sans accord préalable donnera lieu à une facturation minimale de 5 fois la valeur des droits correspondants. Afin de pouvoir justifier de la propriété de ses images ou réalisations, le Vendeur conservera une copie numérique dans le format original dès la fin des opérations de prises de vues. En cas de doute sur les droits d'utilisation des vues, toute précision peut être obtenue par mail à l'adresse suivante : altidrone974@hotmail.fr

Droit moral : La Société en tant qu'auteur, possède un droit moral sur les images réalisées et jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est perpétuel, inaliénable et imprescriptible ([CPI L.121-1](#)). Ainsi, toute diffusion des images ou vidéos, livrées au Client par la Société, devra comporter le nom de l'auteur de la façon suivante. Le moyen de diffusion ne restreint pas de droit moral.

Article 16 :Force majeure

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de

survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. En particulier, les activités de drones sont soumises, selon les zones de vols, à des déclarations de vols à la préfecture de région, laquelle est autorisée à refuser ou limiter les conditions de vols. La DGAC et la réglementation aérienne impose des règles pouvant limitées ou rendre impossible les vols aux dates ou lieux du projet.

Enfin, les conditions météorologiques peuvent entraîner une impossibilité de vol car les limites techniques du drone ne permettent pas de voler sous la pluie ou avec un vent important, risquant de mettre en jeu la sécurité du vol.

Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.

Article 17 : Nullité et modification du contrat

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Article 18 : Sauvegarde des fichiers numériques

Les fichiers numériques (Images et vidéos) seront conservés dans les meilleures conditions de sécurité jusqu'à la détention des fichiers numériques par l'acquéreur. Toutefois, la Société n'a pas obligation de sauvegarde sur ces fichiers après livraison. Dans le cas exceptionnel d'une destruction ou d'une altération involontaire survenue à un ou plusieurs fichiers numériques détenus par le Client, celui-ci ne pourrait exiger d'obtenir une copie des fichiers.

Article 19 : Protection des données personnelles

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le Vendeur met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la livraison de produits et services définis au présent contrat.

L'Acheteur est informé des éléments suivants :

- l'identité et les coordonnées du responsable du traitement : le Vendeur, tel qu'indiqué en haut des présentes CGV ;
- aucun transfert hors UE n'est prévu
- la durée de conservation des données : le temps de la prescription commerciale
- la personne concernée dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données
- La personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle

- les informations demandées lors de la commande sont nécessaires à l'établissement de la facture (obligation légale) et la livraison des biens commandés, sans quoi la commande ne pourra pas être passée. Aucune décision automatisée ou profilage n'est mis en œuvre au travers du processus de commande.

Article 20 :Droit applicable et clauses

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des présentes conditions générales de vente.

Article 21 :Information des consommateurs

Aux fins d'information des consommateurs, les dispositions du code civil et du code de la consommation sont reproduites ci-après :

Article 1641 du Code civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du Code civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

Article L. 217-4 du Code de la consommation : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 217-5 du Code de la consommation : Le bien est conforme au contrat :

- s'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du Code de la consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L. 217-16 du Code de la consommation : Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

LE CLIENT DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES ET LES ACCEPTE. EN SIGNANT LE DEVIS ou LA COMMANDE.